



Mutations: Le SNFOLC est là pour vous aider!

Les commissions paritaires nationales se tiennent au ministère et prononcent les affectations académiques définitives entre le 28 février et le 10 mars 2017 (attention, les annonces par SMS faites par la DGRH peuvent être invalidées). Nous vous indiquons ci-dessous les dates d'examen des différents corps (certifié, agrégé, P.EPS, CPE...) et disciplines.

DATE DES AFFECTATIONS	CORPS /DISCIPLINES
Mardi 28 février 2017	EPS
Lundi 6 mars 2017	SII ; TECHNOLOGIE ; DOCUMENTATION ; ECONOMIE GESTION ; SES ; ARTS PLASTIQUES ; ARTS APPLIQUES
Mardi 7 mars 2017	LETTRES CLASSIQUES ; LETTRES MODERNES ; PHILOSOPHIE ; MATHEMATIQUES
Mercredi 8 mars 2017	CPE et PEGC SCIENCES PHYSIQUES ; SVT
Jeudi 9 mars 2017	ANGLAIS ; ALLEMAND ; ESPAGNOL ; HISTOIRE GEOGRAPHIE ; EDUCATION MUSICALE ; ITALIEN ; CPIF ; LANGUES REGIONALES ; LANGUES A FAIBLE DIFFUSION
Vendredi 10 mars 2017	COP

Une fois l'affectation académique prononcée, il vous faudra participer au mouvement intra pour obtenir une affectation définitive (établissement ou zone de remplacement). C'est une étape complexe, toute erreur peut être lourde de conséquences. Le SNFOLC peut vous conseiller par téléphone, par mail ou sur rendez-vous !

Pour faire suivre votre dossier par le SNFOLC et être inform(é) : n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous êtes mut(é) hors de l'académie de Créteil, nous vous mettrons alors en relation avec le SNFOLC de l'académie d'arrivée.

Syndicat National **F.O** des Lycées et Collèges, SNFOLC Créteil

Maison des syndicats 11-13 rue des archives 94010 Créteil Cedex

Tel : 01 49 80 91 95 - 68 92 Fax 01 49 80 68 96

E-Mail : snfolc.creteil@gmail.com Site : www.snfolc-creteil.fr